

32 communes  
151 246 habitants

**Pour l'Autorité Organisatrice de la Direction de l'Eau et de l'Assainissement**  
**Une(e) CHARGE(E) DU SUIVI PATRIMONIAL**  
**Catégorie B – Filière technique**

## **DESCRIPTIF DE L'EMPLOI**

L'autorité organisatrice de la Direction Eau et Assainissement, nouvellement créée, doit remplir les missions suivantes en s'appuyant sur 6 collaborateurs :

- Définir la stratégie de la politique de l'eau, son financement et le niveau de service associé
- Organiser et piloter sa mise en œuvre à l'appui de ses opérateurs public (régie communautaire de la régie) et privés (délégués)
- Évaluer la performance de cette politique.

Sous l'autorité hiérarchique du responsable de l'autorité organisatrice, vous avez la responsabilité du suivi patrimonial (équipements et ouvrages) sur le territoire des 32 communes.

Les premiers attendus sur ce poste nouvellement créé, sont la proposition, la formalisation et la conduite d'un suivi patrimonial des équipements et ouvrages d'eau et d'assainissement à l'appui et en lien direct avec les opérateurs du territoire (régie communautaire et délégués). A terme, l'objectif visé est le développement et la structuration d'une politique de suivi patrimonial de ces ouvrages et équipements.

## **MISSIONS**

Les missions comportent 2 volets :

### I. Le suivi patrimonial des ouvrages et équipements

1. Proposer et élaborer les documents supports (tableaux de bords...), les méthodes de travail nécessaires à la capitalisation des données contribuant au suivi du patrimoine (équipements, ouvrages...) dans le temps.

2. Définir et suivre le PPI relatif au renouvellement des équipements à l'appui du travail conduit par les opérateurs public (régie communautaire) et privés (délégués) (analyse des données issues des GMAO, analyse des données issues des interventions d'exploitation, suivi des contrôles des poteaux d'incendie...).

3. Valoriser et analyser les données relatives à l'exploitation des opérateurs public et privés permettant notamment de vérifier l'adéquation des demandes de travaux par rapport aux problématiques d'exploitation rencontrées.

4. Accompagner les projets contribuant à l'intégration et la mise à jour des données sur SIG en lien avec le SIG Pays et les services de la régie.

5. Conduire et assurer le suivi des procédures administratives nécessaires au suivi du patrimoine (ex : régularisation des servitudes pour les réseaux d'eau ou d'assainissement, suivi du retour des biens aux communes après cessation d'exploitation, mise à jour PV transfert...).

6. Travailler avec les délégués, les services de la régie et le service urbanisme sur la centralisation des avis portés sur les autorisations d'urbanisme (PC/CU) sur les 32 communes.

II. Plus spécifiquement, dans le cadre de l'aménagement numérique, être référent pour la gestion des antennes installées sur les réservoirs en lien avec les opérateurs (téléphonie mobile, radio, télé...)

7. Assurer le relationnel avec les antennistes (opérateurs intervenant sur les réservoirs d'eau potable), élaborer les conventions et coordonner le suivi juridique, administratif, financier et technique avec les services de la régie, notamment :

- service exploitation pour les ouvertures de site (contrôle des conditions d'accès)
- service patrimoine pour les diagnostics et travaux (contrôle du respect des préconisations)
- unité comptabilité pour la facturation et le suivi des recettes
- RQSE pour le respect des règles de sécurité (plan de prévention, contrôle du niveau d'émission d'ondes)

Contrôler et s'assurer de l'application de ce suivi avec les délégataires.

8. Rédiger et mettre en œuvre une AMO pour le suivi des prestations, en lien avec le service patrimoine

## CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Par mobilité interne dans le cadre d'emploi des techniciens supérieurs ou ingénieurs, OU par mise à disposition, détachement OU par voie contractuelle de droit public.

## PROFIL

Titulaire d'un bac + 2 (avec expérience avérée en la matière) à + 4 dans les domaines ayant attrait à l'environnement, l'eau et l'assainissement.

Expérience souhaitée sur un poste au sein d'un service d'eau et d'assainissement ainsi qu'en gestion transversale de projet.

### Compétences :

- Travail en transversalité, forte polyvalence attendue
- Expérience en matière de conduite de projets transversaux
- Capacités d'animation, de négociation et de coordination
- Savoir capitaliser, analyser et retranscrire des données
- Pilotage d'activité (formalisation de tableau de bord, actualisation des données...)
- Savoir hiérarchiser les priorités, proposer et suivre un calendrier
- Connaissances en matière de conception et le fonctionnement des réseaux, des ouvrages d'eau potable, d'assainissement et d'eaux pluviales,
- Connaissance des logiciels métiers liés à l'eau, du SIG-
  
- Connaissance des marchés publics et du suivi budgétaire
- Maîtrise du cadre réglementaire, technique et juridique
  
- 
- 
-

Savoir-être :

- Qualités relationnelles et sens du travail en équipe
- Rigueur, méthode, sens de l'organisation
- Sens de l'écoute, capacité de négociation et à fédérer
- Aptitude à suivre simultanément plusieurs dossiers
- Réactivité et adaptabilité
- Capacité d'expression écrite et orale, esprit de synthèse
- Autonomie

## **RENSEIGNEMENTS**

Si vous êtes intéressé(e) par ce poste, vous pouvez adresser votre candidature (lettre de motivation, CV, dernière situation administrative) pour le 15 août 2021, date de clôture de l'appel à candidature à :  
Monsieur le Président de Saint-Brieuc Armor Agglomération – Direction Mutualisée des Ressources Humaines - rue du 71ème Régiment d'Infanterie – BP 4403 – 22044 Saint-Brieuc Cedex 2 ou par voie électronique à [recrutement@sbaa.fr](mailto:recrutement@sbaa.fr)

Pour toute information complémentaire, merci de contacter Céline DYRDA, responsable de l'autorité organisatrice au sein de la DEA au 06-75-58-09-24.